



## Appel d'offres 2019

### Prestation d'accompagnement à l'emploi ou à la formation dans le cadre du dispositif Déclic Projet Professionnel

Contact : [dpp94@emmaus-alternatives.fr](mailto:dpp94@emmaus-alternatives.fr)

Joyce PEEL, 06.49.16.09.25



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

## Contenu

1.	Objet de la consultation	3
2.	Présentation d'Emmaüs Alternatives	3
3.	Le contexte et les enjeux	4
4.	Description de la prestation attendue	5
4.1.	Présentation des attentes face à la prestation	5
4.2.	Description du contenu de l'intervention	6
4.3.	Evaluation et suivi des actions	6
5.	Contenu de la proposition	7
6.	Suivi administratif et obligations liées à la mobilisation de financements publics	8
6.1.	Suivi des actions	8
6.2.	Communication/information/publicité	8
7.	Procédure de l'appel d'offres	8
7.1.	Conditions d'envoi des offres et date limite de réception	8
7.2.	Démarche et calendrier	8
8.	Critères de sélection des projets reçus	9
9.	Contractualisation	9



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

## 1. Objet de la consultation

La présente consultation s'inscrit dans le cadre du dispositif « Déclic Projet Professionnel », co-financé par le Fonds Social Européen et par le département du Val de Marne, dans le cadre du Programme Opérationnel national (PON) FSE 2014-2020 « Pour l'emploi et l'inclusion en métropole », qui s'inscrit dans l'axe 3 du PON « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion ».

Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'un prestataire en capacité de mettre en œuvre des actions liées à un parcours d'insertion professionnelle de jeunes âgés de 16 à 21 ans non révolus très éloignés de l'emploi. Il s'agit d'une prestation autour de l'accompagnement vers un placement en emploi ou en formation.

**La prestation doit démarrer au plus tard le 20 mars 2019 jusqu'au 31 décembre 2019. La réponse à cet appel d'offres devra parvenir au plus tard le 8 mars 2019.**

Le présent appel d'offres précise le cahier des charges qui définit les spécifications indispensables pour répondre avec justesse à la présente consultation.

## 2. Présentation d'Emmaüs Alternatives

Emmaüs Alternatives est une association dont le siège social est basé à Montreuil. Ses objectifs sont l'accompagnement, l'insertion, et l'autonomie des plus démunis. Agissant dans un esprit de solidarité et d'entraide, elle propose notamment :

- des actions visant à soutenir les droits et la dignité des plus démunis,
- des lieux d'accueil, d'hébergement et d'aide alimentaire,
- des services d'accompagnement et d'insertion par l'activité économique et l'accès au logement.

A travers ses différentes actions d'accompagnement social et d'insertion par l'activité économique, Emmaüs Alternatives aide chaque année plus de 170 salariés en insertion à (re)prendre pied dans le monde du travail et plus de 3500 personnes à sortir de la spirale de l'exclusion par un accès à leurs droits.

Ces missions sont remplies par une équipe de professionnels, travailleurs sociaux et encadrants techniques, accompagnés de bénévoles. Le financement est assuré par des fonds publics et des ressources propres issues des ventes réalisées dans les boutiques et des dons.

Basée à Montreuil depuis sa création en 1991, l'association bénéficie d'un fort ancrage local en Seine-Saint-Denis et dans l'Est parisien où sont localisés les lieux d'accueil et d'hébergement, ainsi que les ateliers et les 10 boutiques du chantier d'insertion dans Paris, Saint-Mandé et Montreuil. Par ailleurs, à travers le dispositif Déclic Projet Professionnel, l'association s'engage également dans le département du Val de Marne depuis 2018.

Emmaüs Alternatives participe activement à la vie nationale et internationale du Mouvement Emmaüs, se réfère à son Manifeste Universel et adhère aux valeurs claires défendues par le Mouvement.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

### 3. Le contexte et les enjeux

Déclic Projet Professionnel est un dispositif lancé en 2018 d'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 21 ans non révolus orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Val de Marne. Les participants bénéficient d'un accompagnement personnalisé constitué d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs ainsi que d'immersions socio professionnelles. L'idée est de leur permettre de réfléchir à, d'affiner et de mettre en œuvre leur projet professionnel, tout en abordant les savoir-être nécessaires au monde du travail.

A travers cette action, nous souhaitons lever les freins à l'emploi et renforcer l'employabilité des publics jeunes.

Dans la majorité des cas, les participants n'ont jamais travaillé, et leur vision du monde professionnel ne correspond pas à la réalité du terrain. Il s'agit donc également de proposer un accompagnement couvrant les problématiques liées à l'accès au premier emploi ou à l'emploi durable.

On distingue l'action en deux grands points : l'accompagnement social et professionnel ainsi que les immersions socio professionnelles/la mission d'intérêt général.

- L'accompagnement social et professionnel

Les ateliers collectifs et entretiens individuels constituent l'accompagnement social et professionnel.

Les entretiens individuels permettent au jeune de s'inscrire sur un suivi personnalisé, de revenir sur les acquisitions en cours, de lier les thèmes abordés en collectif à son propre parcours. Ils facilitent également les échanges autour du projet du participant, de ses idées de métier ou formation, afin qu'il puisse réaliser des enquêtes métiers et des immersions dans ses domaines d'intérêt.

Les ateliers de groupe visent à constituer une entité dans laquelle les participants se reconnaissent, où ils se sentent bien et en confiance, soutenus, et grâce à laquelle ils puissent s'épanouir et s'ouvrir à de nouvelles expériences et découvertes. Une dynamique groupale qui fonctionne bien permet à chaque individu de trouver sa place auprès de ses pairs et de manière plus large au sein d'Emmaüs Alternatives.

A noter, certains objectifs sont transversaux et seront abordés indifféremment dans différents ateliers:

- Sécuriser les jeunes par l'accès à l'autonomie, la mobilité et la responsabilisation
  - Faciliter leur socialisation et la citoyenneté
  - Travailler la connaissance de soi et la reconnaissance de l'autre
  - Susciter le respect des différences
- Les immersions socio professionnelles / la mission d'intérêt général
    - Les immersions socio professionnelles

Les immersions sont présentées au participant sous forme fléchée dès le SAS. Le jeune s'inscrivant sur le dispositif s'engage se faisant à participer à toutes les immersions programmées. Les immersions peuvent être collectives ou individuelles.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Une immersion permet au jeune d'élargir ses connaissances du monde professionnel, de développer les savoir être et savoir-faire qui lui sont associés, d'acquérir de premières expériences de situation d'emploi. A travers un parcours constitué de missions dans différents domaines et structures, le participant renforce son adaptabilité. Les immersions engagent des processus de professionnalisation et d'autoformation chez les participants. Elles initient les jeunes à des domaines inconnus et des manières de faire inédites, ce qui transforme leur rapport au monde et leurs modes de déplacement.

Objectifs:

- Favoriser la découverte d'un milieu professionnel et humain différent
- Travailler les savoir-être

Par ailleurs, certains participants pourront signer un contrat de service civique. Dans ce cas, ils se verront proposer d'assister à l'accompagnement social et professionnel deux jours par semaine, et seront en mission d'intérêt général trois jours par semaine.

- La mission d'intérêt général

Le lieu de mission d'intérêt général sera pensé avec le jeune, selon ses projets, envies et centres d'intérêt, afin de permettre une plus forte mobilisation de sa part. A noter, la mission d'intérêt général ne correspond pas forcément directement au projet professionnel.

#### 4. Description de la prestation attendue

##### 4.1. Présentation des attentes face à la prestation

Le prestataire intervient en forte concertation avec l'équipe permanente de Déclic Projet Professionnel, et notamment la formatrice en insertion professionnelle.

Son action consiste à permettre une plus forte inscription des participants dans la réalité. Ainsi, il s'agit notamment d'apporter une dimension concrète et pratique aux idées de projets abordées de façon théorique par le participant. De plus, le prestataire permettra une ouverture des perspectives professionnelles des participants sur des domaines ou métiers non nécessairement envisagés ou connus jusque-là, à travers des visites de centres de formation, de structures, et des échanges avec des interlocuteurs extérieurs.

Le prestataire chargé de l'accompagnement au placement en emploi ou en formation sera particulièrement vigilant concernant la vision des participants de l'emploi. Il abordera notamment les savoir-être attendus sur un poste.

Ainsi, nous cherchons un prestataire, en collaboration avec l'équipe, capable de :

- Remobiliser les jeunes sur leur projet de vie
- Les aider à identifier leurs talents et leur donner confiance en leurs capacités
- Travailler la mobilité
- Les aider à trouver leur place dans un groupe et dans un collectif de travail
- Ouvrir leurs horizons professionnels
- Mettre en place des visites entreprises et centres de formation



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

- Rechercher des structures partenaires dans le cadre des immersions socio professionnelles et des missions d'intérêt général
- Leur apprendre les savoir-être indispensables à une insertion dans le monde professionnel
- Leur permettre d'acquérir de premières expériences professionnelles
- Accompagner les jeunes dans le cadre de leurs recherches de solution emploi/formation, en concertation avec la formatrice en insertion professionnelle. Toute démarche du prestataire devra être réalisée suite à ses échanges hebdomadaires avec la formatrice en insertion professionnelle, et suivant les propositions de celle-ci
- Mettre à disposition un réseau d'entreprises
- Réaliser des bilans
- Participer aux réunions d'équipe

#### 4.2. Description du contenu de l'intervention

**Public concerné** : une vingtaine de jeunes âgés de 16 à 21 ans non révolus orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance du Val de Marne

**Durée du parcours** : 40 semaines maximum

**Format du parcours** : ateliers collectifs, entretiens individuels, liens avec des entreprises et centres de formation

L'action du prestataire consiste en un accompagnement vers l'emploi (à travers des mises en relation avec des entreprises, une méthodologie de valorisation de son image professionnelle, des exercices de présentation en entretien d'embauche avant d'accompagner le jeune à un entretien spécifique...)

Le prestataire propose des interventions collectives et individuelles.

Il mène un atelier collectif envers le groupe de façon hebdomadaire, à hauteur de deux heures par semaine. De plus, il reçoit chaque participant en entretien individuel sur une base de deux heures par mois.

Il réalise des démarches auprès de structures afin de proposer des rencontres, visites et immersions socio professionnelles aux participants dans des domaines qu'ils envisagent pour une insertion professionnelle.

Le prestataire participe aux réunions d'équipe, deux heures par semaine en moyenne, ainsi qu'à un échange hebdomadaire d'une heure avec la formatrice en insertion professionnelle.

#### 4.3. Evaluation et suivi des actions

Tout au long du parcours d'accompagnement, le prestataire remplira de façon régulière, a minima de façon hebdomadaire, un document de suivi concernant chaque participant rencontré en entretien individuel. Il transmettra également une fiche produit à l'issue de l'atelier collectif. En cas de démarche relation entreprise, un résumé de l'échange/la rencontre, comprenant la durée, les objectifs visés et les participants concernés, devra également être envoyé à Emmaüs Alternatives.

A l'issue de l'accompagnement d'un participant, le prestataire participera à la rédaction des bilans concernant sa propre intervention.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

## 5. Contenu de la proposition

L'offre du candidat sera formalisée et restituée en deux notes distinctes au titre de cet appel d'offres :

- Offre technique : Le prestataire explicite, de manière très précise, la prestation préconisée pour atteindre les exigences définies dans le cahier des charges.
- Offre financière détaillée

L'offre doit comporter impérativement les chapitres suivants :

### Chapitre 1 : profil général du prestataire

Le prestataire présentera sa structure, son action et son territoire d'implantation.

Une implantation dans le Val de Marne est attendue.

### Chapitre 2 : contexte et objectifs généraux de la prestation

Le prestataire devra présenter sa propre vision liée au marché de l'emploi actuel, aux difficultés du public cible et comment y répondre. Il évoquera également les métiers en tension potentiellement intéressants pour les participants au projet.

### Chapitre 3 : déroulement de la prestation

L'organisme prestataire devra présenter et détailler sa proposition d'intervention dans le cadre du dispositif Déclic Projet Professionnel.

Il décrira :

- Un programme prévisionnel de thématiques qui seront abordées en atelier ;
- Les méthodes pédagogiques ;
- Les méthodes d'accompagnement vers et dans l'emploi ;
- Une fiche produit type reprenant un atelier collectif ;
- Le profil du prestataire : parcours, expérience dans des dispositifs similaires et/ou avec un public analogue.

A noter, le prestataire devra faire preuve d'une grande force d'adaptabilité face à l'hétérogénéité des profils, connaître les problématiques liées au public jeune pris en charge par l'ASE et être dans une démarche partenariale et d'échanges réguliers tripartites avec Emmaüs Alternatives et l'ASE du Val de Marne.

### Chapitre 4 : moyens humains et matériels

Le prestataire présentera également dans son offre les moyens humains mis à disposition pour la réalisation du projet et du suivi (un responsable unique clairement identifié, une personne de contact pour le suivi administratif, logistique et la facturation).

### Chapitre 5 : l'offre financière

Le prestataire devra indiquer de manière très précise le prix en Euros TTC de la prestation en tenant compte des propositions préconisées dans son offre technique.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Tous les coûts de préparation des offres de service doivent être intégrés dans le forfait horaire du prestataire.

## 6. Suivi administratif et obligations liées à la mobilisation de financements publics

### 6.1. Suivi des actions

La traçabilité des temps de face à face ou d'ateliers collectifs se fait par le biais de feuilles d'émargement signées par les participants.

Le prestataire s'engage par ailleurs à :

- Communiquer à l'équipe de Déclik Projet Professionnel les éléments recueillis lors des ateliers collectifs ou entretiens individuels susceptibles d'impacter l'accompagnement d'un participant ;
- Saisir en temps réel sur les outils internes existant les informations résultant des entretiens individuels afin de garantir la fluidité de la communication autour du suivi des participants ;
- Transmettre ses fiches produit d'ateliers collectifs de façon régulière ;
- Informer l'équipe du contenu des ateliers à venir : une visibilité d'au moins deux semaines est attendue ;
- Lors des rencontres d'entreprises ou de centres de formation liées à l'action, fournir un document indiquant le nom de la structure, les raisons de la rencontre, le cas échéant le nom des participants concernés par cette démarche
- Participer aux réunions d'équipe sur une base régulière, afin d'échanger sur les suivis et les propositions pertinentes à faire aux participants.

### 6.2. Communication/information/publicité

Les logos d'Emmaüs Alternatives, des financeurs (le Fonds Social Européen ainsi que le département du Val de Marne) doivent figurer sur les documents utilisés dans le cadre de cette action.

L'opération est cofinancée par le FSE, ce qui implique qu'Emmaüs Alternatives ainsi que les prestataires sur l'action sont soumis à l'obligation de publicité. Les éléments de publicité seront communiqués au prestataire retenu lors de la signature de l'acte d'engagement.

## 7. Procédure de l'appel d'offres

### 7.1. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Le dossier doit être adressé au plus tard le 8 mars 2019 :

Par e-mail à : [dpp94@emmaus-alternatives.fr](mailto:dpp94@emmaus-alternatives.fr)

Objet : « Réponse à l'appel à d'offres d'un prestataire placement en emploi ou formation »

### 7.2. Démarche et calendrier

Période/échéance	Descriptif de l'étape
05 février 2019	Lancement de l'appel d'offres : le présent document est accessible sur le site d'Emmaüs Alternatives ainsi que sur des plateformes d'emploi



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



8 mars 2019	Date limite de réception des propositions
11 au 15 mars 2019	Instruction des réponses recevables, échanges et entretiens avec les prestataires pré sélectionnés
15 mars 2019	Notification de la décision
18 mars 2019	Lancement et déploiement du projet par le prestataire sélectionné

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse, et/ou incomplet ne sera pas étudié.

## 8. Critères de sélection des projets reçus

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- Cohérence et qualité de la proposition au regard du cahier des charges
- Expérience et qualification du prestataire, connaissance du public
- Pertinence et diversité des méthodes pédagogiques proposées
- Proposition financière : tarification et coût d'intervention cohérents et réalistes
- Réseau d'entreprises et de centres de formation mobilisable
- Implantation géographique dans le Val de Marne

Emmaüs Alternatives se donne les droits de négocier les propositions reçues.

## 9. Contractualisation

A l'issue de la désignation du prestataire, une convention sera signée entre celui-ci et Emmaüs Alternatives.

Cette convention précisera notamment les modalités de la collaboration ainsi que celles de règlement des factures, sous réserve de validation des prestations par Emmaüs Alternatives.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020